



Compte-rendu de la réunion du conseil d'administration de la L.F.H. du 01.06.2021 via Zoom

Présents : A. Despres, J.L. Dessart, P. Garcia, J.C. Hougardy, P. Hourez, T. Marique, S. Moonen, I. Paquet, T. Pierloot, D. Timmermans.

Invités : B. Neuville, J. Vandeberg.

Excusés : B. Brasseur, K.D. Convents, A. Luisi, G. Vivroux.

1. Le mot du Président

Pour cette dernière réunion de la saison, je voudrais remercier tous ceux qui se sont investis, dans un contexte très particulier, au bénéfice de notre sport, de la LFH et de nos clubs. Nous avons parfois eu le sentiment d'avoir « travaillé pour rien » vu les nombreux changements intervenus. Cela étant, nous vivons une période où le « rôle de décideur » n'est pas aisé car la vérité d'un jour n'est pas celle du lendemain.

Quoi qu'il en soit, tournons-nous vers le futur et croisons les doigts pour que nous puissions reprendre des activités normales dès le mois d'août afin de pouvoir retourner dans nos salles et voir nos jeunes et nos moins jeunes pratiquer leur sport favori. Un travail important nous attend : ramener dans les salles l'ensemble de nos affiliés et en convaincre de nouveaux que notre sport est le plus beau 😊

D'ici là, planifions nos vaccinations afin de pouvoir bénéficier de vacances bien méritées, point de départ d'une nouvelle saison.

Enfin, pour terminer, je voudrais féliciter Isabelle et Jean-Christophe pour leur mariage. Cela ne doit pas arriver souvent qu'une vieille administratrice ou un vieil administrateur se marie. Nous leur souhaitons le meilleur pour le futur.

2. Approbation du P.V. de la réunion du 20.04.2021

Aucune opposition n'ayant été transmise dans les 8 jours qui ont suivi l'envoi du P.V. du 20.04.2021 aux administrateurs, celui-ci est approuvé.

3. Trésorerie

La situation financière au 20.05.2021 a été envoyée aux administrateurs avec la convocation.

Pas de question posée à Hervé.

Dans les dépenses, le poste « loyer » nous permet de communiquer que le S.G. a demandé une prolongation d'un an du bail pour occuper les bureaux d'Ans. Il y a du retard dans la construction des bâtiments au Sart-Tilman et, même si nous pourrions bénéficier de locaux temporaires, nous préférons ne faire qu'un seul déménagement.

4. Secrétariat

* *Courrier du HC Eynatten-Raeren*

Le C.A. donne un avis favorable suite à la demande de dérogation du HC Eynatten/Raeren, conformément à l'article 611.5, pour deux équipes de jeunes filles pour lesquelles aucune compétition n'est organisée au niveau provincial ou LFH.

* *Propositions de modification au R.O.I. L.F.H.*

Le C.A. marque son accord concernant les propositions de modification du R.O.I. de la L.F.H. moyennant un ajout :

Art 23 : Licence coach : ajouter à la première modification les catégories « U 10 et U 8 » dont il est fait mention plus bas au point F. (deuxième modification).

Ajout d'un point c. à l'article 641C. :

Plan B : report du début de la compétition pour cas de force majeure, uniquement sur décision du C.A. pour la D1 L.F.H. Messieurs. (idem nouvel article 641 C.c. U.R.B.H.)

* *Propositions de modification au R.O.I. U..R.BH.*

Seront discutées au prochain C.E.P..

*** Réunion « règlement URBH »**

- Art 641.C - ajout d'un point C : Modifier : à l'issue du championnat régulier se disputent des ½ finales en aller-retour et non des finales.

- Art 612.C : Modifier par : Un club qui dégrade volontairement ne peut s'aligner que dans la division la plus basse avec l'équipe concernée.

Ces deux propositions seront discutées en réunion du C.E.P.

*** Commission « Transferts »**

Si la commission devait se réunir le 13.08 à 19h30 au siège de la L.F.H., le C.A. y serait représenté par J.C. Hougardy, T. Pierloot et D. Timmermans.

5. Affaires techniques

J. Vandeberg rejoint la réunion et donne des informations concernant le sondage effectué auprès des clubs comme évoqué lors de l'A.G..

11 clubs étaient représentés lors de la réunion concernant les subsides Adepts organisée avec l'aimable collaboration de T. Dubuc.

Le handball féminin reste un gros vecteur de développement. Nous espérons pouvoir disposer d'une subvention ministérielle (pour 3 années) afin de mettre en place un projet de promotion du handball féminin.

Le D.T. est en contact avec la Haute Ecole de Condorcet (Hainaut) afin que les étudiants en éducation physique de cette école puissent, dans le cadre de leur cursus scolaire, recevoir au minimum une formation « animateur ».

J. Vandeberg souhaite expliquer les raisons pour lesquels les formations MSI et autres sont organisées à Wanze.

En effet, si des formations « animateur » ont pu être décentralisées, comme cela a été le cas à Tournai et Tubize, c'est parce qu'elles ne nécessitent pas beaucoup de matériel.

Par contre, pour les autres formations, la logistique est trop importante et Wanze paraît être un lieu plus ou moins central tenant compte que nous avons maintenant 5 provinces actives et plus 3.

J. Vandeberg quitte la réunion

*** Dérogation U19**

Suite à la réunion du CEP du 27.04.2021, il a donc été confirmé que la V.H.V. avait refusé le projet de dérogation pour les U19. Les « régios » peuvent accepter cette dérogation pour les compétitions organisées sous sa compétence.

Cela signifie qu'il n'y aura pas de dérogation pour la finale U18 U.R.B.H.. Dans ce cas, il paraît souhaitable de ne pas accorder de dérogation pour ces compétitions provinciales et ligue de manière à simplifier les choses et éviter toute équivoque pour l'éventuelle finale L.F.H. et la finale U.R.B.H. Il apparaît toutefois que le C.P.L. a déjà accordé cette dérogation aux clubs liégeois. Il sera rappelé aux clubs concernés que les joueurs nés en 2003 ne seront pas qualifiés pour disputer les finales L.F.H. G18.

*** Centre de formation**

Le président s'est rendu le 01.05.2021 à la séance de détection où seuls 6 candidats étaient présents. Le 7^e était excusé pour Covid.

Actuellement, T. Pennelle travaille avec les valides.

Tout le monde espère connaître une toute autre année scolaire dès septembre.

Suite à une réunion avec les responsables du service « haut niveau » de l'Adepts ce vendredi 28.05.2021, le C.F. semble « garanti » au moins jusque 2024.

6. U.R.B.H.

*** CEP du 27.04.2021**

- Patrick Boes a démissionné de la fonction de S.G. U.R.B.H. Il n'avait pas les disponibilités nécessaires à l'exécution des devoirs de la fonction. Merci à lui pour son engagement durant ces 9 mois de collaboration. C'est Dries Boulet, le General Manager de la V.H.V., qui reprend les fonctions. Nous sommes convaincus que les choses se passeront bien avec Dries, qui n'est pas un inconnu dans le monde du handball.

- Comme déjà mentionné sur le site LFH, la VHV a déménagé et les locaux se situent maintenant Dorpstraat n° 74 à 3545 - HALEN.

- Le nouveau trésorier U.R.B.H. devrait être désigné en juin.

- Un accord sur les modifications réglementaires à apporter dans le cas où un club voudrait quitter volontairement la BENE League a été trouvé. La proposition faite par P. Garcia a été approuvée.

- Les grilles de championnats 2021-2022 ont été publiées. Un plan B est d'ores et déjà prévu.
 - Finale de la coupe de Belgique : Organisation sans problème à Hasselt.
- Nouvelle organisation ce samedi 05.06.2021 pour la finale du championnat de Belgique.
- Demande de Saint-Trond : suppression de l'obligation d'une deuxième équipe. Rappel de l'historique des évolutions. Après différents échanges de vue, le C.A. décide de manière unanime de répondre négativement à la demande de suspension pour la saison 2021/2022 de l'obligation d'aligner une deuxième équipe « seniors » (art. 612B U.R.B.H.).
 - T. Pierloot fait part de la difficulté d'obtenir les résultats des rencontres entre les équipes néerlandophones. Seul le HC Visé BM transmet le résultat de ses rencontres jouées à domicile.

7. Arbitrage

*** Indemnités d'arbitrage**

Lors du dernier C.E.P., les représentants de la V.H.V. ont été interpellés à ce propos. Nous avons appris qu'ils étaient toujours à la recherche d'une solution légale pour leurs arbitres et observateurs. Les infos que nous avons reçues de membres V.H.V. de la C.P.A. semblent donc incorrectes et/ou incomplètes.

Pour ce qui concerne la demande de ruling, nous attendons la réponse à notre demande. Il faut souvent plusieurs semaines pour l'obtenir.

Quoi qu'il en soit, nous respecterons scrupuleusement les termes des lois et circulaires.

8. Divers

- P. Garcia fait état d'une communication téléphonique avec un représentant du HC Mouloudia souhaitant prolonger une nouvelle fois la mise en inactivité de son club.

T. Pierloot souhaite intercéder en faveur de ce club hennuyer.

Le C.A. se prononce contre la prolongation de la mise en inactivité du HC Mouloudia.

Prochaines réunions les 17.08 (virtuelle), 05.10, 16.11, 14.12.21, 18.01, 22.02, 22.03, 03.05 et 14.06.2022.

L'assemblée générale est programmée au vendredi 25.03.2022 en province de Liège.